

BPJEPS

Brevet Professionnel de la
Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et des Sports

Animation Sociale

Formation
professionnelle
de niveau IV

ROUEN

Du 09/10/2017
au 14/12/2018

Sous réserve
d'habilitation

« Présenter un projet d'animation sociale
mettant en lien le groupe cible
(autonomie / insertion / développement social local)
avec un autre groupe et/ou institution »

Qu'est-ce que le BPJEPS ?

Le BPJEPS confère des compétences permettant de **concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation**. Il permet en outre d'exercer des fonctions de coordination de petites équipes d'encadrement.

Les différentes spécialités du BPJEPS correspondent à des champs d'activités différents (sports, culture, éducation populaire...), cependant sa structuration en unités capitalisables permet un passage plus facile entre spécialités.

La spécialité **Animation Sociale** permet d'exercer le métier d'animateur dans des structures de type EHPAD, hôpitaux, centres sociaux, Foyers de Jeunes... avec un **public spécifique** (avec handicap, en réinsertion, personnes âgées...).

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La formation est organisée sur le principe de l'alternance, entre le terrain professionnel et des temps de formation en centre. Un calendrier prévisionnel de la formation peut être communiqué sur demande. Les temps de pratiques professionnelles sont des temps de formation à part entière.



CEMÉA
L'ÉLÉMENT D'INFORMATION
NORMANDIE

Formation organisée par les
CEMÉA de Normandie
en partenariat avec
l'IRTS-IDS de Normandie

**IRTS-IDS
NORMANDIE**
Institut Régional de Travail Social
et de Développement Social


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE

L'animateur social

L'animateur social BPJEPS conçoit et conduit des [projets d'animation visant l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale et le maintien de l'autonomie de la personne](#).

L'animateur social intervient auprès des publics concernés par :

- ▶ un environnement défavorisé du point de vue économique, social, culturel...
- ▶ une perte d'autonomie physique, psychologique ou déjà inscrit dans un processus d'isolement et d'exclusion.

On trouve les animateurs sociaux dans différents types de structures relevant du champ associatif ou de la fonction publique : centres sociaux, associations de quartiers, collectivités territoriales (CCAS...), maisons de retraites, hôpitaux, établissements de soins mentaux, instituts médicaux éducatifs, centres d'hébergement et de réadaptation sociale, foyers de jeunes travailleurs...

Les activités professionnelles des animateurs sociaux sont classées selon six grandes fonctions :

- ▶ La [conception de projet d'animation sociale](#) où l'animateur détermine les besoins et ressources du public tout en prenant en compte l'environnement.
- ▶ La [participation](#) et la [mise en œuvre de partenariats locaux](#) où l'animateur identifie le rôle des différents professionnels et bénévoles concernés par son action.
- ▶ La [conduite d'action d'animation sociale](#) où l'animateur met en œuvre des situations facilitant la mise en relation des personnes et des groupes. Il soutient l'émergence de projets collectifs et/ou individuels, il stimule la curiosité, la découverte...
- ▶ L'[encadrement des groupes](#) où l'animateur favorise la participation des publics, fait respecter les règles de sécurité...
- ▶ La [réalisation d'actions de communication et de promotion](#) de la structure et des projets.
- ▶ La [participation au fonctionnement](#) de la structure.

Chacune de ces fonctions trouvent leurs correspondances dans les dix unités capitalisables (UC) telles que définies dans l'arrêté du 13 décembre 2005 et à valider tout au long de la formation.

Chaque candidat aura la possibilité dans la formation d'approfondir, en fonction des besoins liés à son projet et à sa qualification, une option parmi les trois suivantes :

- ▶ [Développement social](#) ;
- ▶ [Autonomie des publics](#) ;
- ▶ [Insertion sociale et professionnelle](#).

Coût et Financement de la formation

Coût de la formation : 6100 €

- ▶ Pour les salariés : voir directement avec les employeurs des modalités possibles de financement.

Modalités d'accès

Avoir six mois d'expérience professionnelle ou bénévole dans le domaine de l'animation
ou

Avoir un des diplômes suivants :

- ▶ Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien ;
- ▶ Diplôme d'État D'Auxiliaire de Vie Sociale ;
- ▶ Diplôme Professionnel d'Aide Soignant ;
- ▶ Diplôme d'Aide Médico-psychologique ;
- ▶ Certificat d'Aptitude Professionnelle « Petite Enfance » ;
- ▶ Brevet d'Études Professionnelles « Carrières sanitaires et sociales » ;
- ▶ Brevet d'Études Professionnelles Agricoles « Services aux personnes ».

Organisation de la formation

DURÉE ET VOLUME HORAIRE :

Formation en alternance sur 15 mois.

Formation théorique en centre de formation : 609 heures.

Stage en situation professionnelle : 1358 heures.

LIEU DE FORMATION :

Institut du Développement Social à CANTELEU.

SÉLECTION ET POSITIONNEMENT :

Le BPJEPS est organisé en 10 unités capitalisables. Suite à la sélection, une phase de positionnement est organisée lors de la première semaine de formation pour les candidats ayant été retenus lors des tests de sélection initiaux. A l'issue de cette phase, certains stagiaires peuvent éventuellement bénéficier d'allègement de formation ou être orienté vers un dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Renseignements et Inscriptions

RÉFÉRENTE DE LA FORMATION

Charlène Delhoménie
02.32.76.08.44 / 07.83.19.06.90
charlene.delhomenie@cemea-hn.fr

INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ORGANISME DE FORMATION

CEMEA de Normandie
33 Route de Darnétal BP 1243
76177 Rouen Cedex 1
02.32.76.08.40

Téléchargement du dossier d'inscription possible sur les sites :
www.cemea-hn.fr ou www.ids.fr

Dates à retenir

RÉUNIONS D'INFORMATION

Vendredi 28 avril et 12 mai 2017 à 10h
Jeudi 8 juin 2017 à 14h
à l'IDS, Allée de Flore 76380 Canteleu

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Lundi 4 septembre 2017

TEST DE SÉLECTION

Vendredi 15 septembre 2017
à l'IDS, Allée de Flore 76380 Canteleu

POSITIONNEMENT

Du 9 au 13 octobre 2017

FORMATION

Du 9 octobre 2017 au 14 décembre 2018